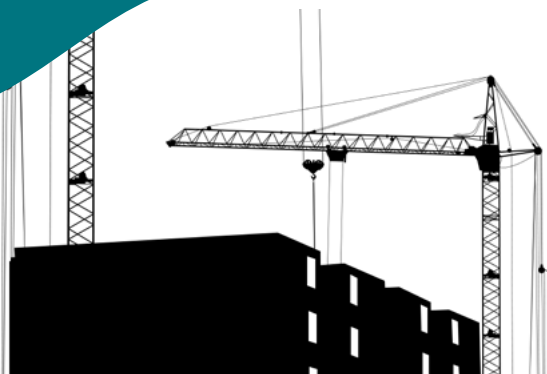


LOT D'ABORD

UN RENDEZ-VOUS POUR RECONNAÎTRE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE
DU SECTEUR DU LOGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION



LOT D'ABORD



Acteurs du bâtiment du Lot, unissons nos idées et produisons de la qualité.

Lot Habitat, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot et la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Lot ont organisé conjointement un événement professionnel qui a rassemblé plus de 90 acteurs du logement et de la construction du département. Mis en place pour favoriser le dialogue entre les acteurs de la construction, ce rendez-vous a lieu le 29 février 2024 à 18h30 à la Grange du Causse à Soulomès autour deux tables rondes.

Denis Marre, Président de Lot Habitat : « Nous sommes heureux de tous vous retrouver nombreux sous la bannière de ce département auquel nous sommes très attachés en raison des valeurs qui sont les siennes, de la dynamique départementale. Le Lot gagne à nouveau de la population qui est passée à environ 175 000 habitants. Nous essayons de contribuer au développement de cette population à travers des démarches comme « Oh my Lot ! » pour développer l'attractivité, faire revenir des gens au pays, et créer une dynamique. C'est un département dans lequel il y a une industrie assez développée, avec de très belles entreprises qui représentent une partie significative de l'activité, celle que représente la plupart des entreprises présentes ce soir.

Les 175 000 habitants correspondent à peu près à 90 000 logements. Il faut savoir que 70 % de la population du Lot est éligible au logement social mais le total des

logement sociaux maîtrisés par les bailleurs sociaux n'est que de 9 % soit 7 000 logements dont 5 000 gérés par Lot Habitat qui continue de le développer en fonction des besoins des territoires et des entreprises.

La démarche de ce soir est de créer les conditions de dialogue afin de mieux se comprendre en connaissant mieux nos contraintes et celles des entreprises afin que le développement résidentiel qui est en train de se produire dans le Lot bénéficie à l'ensemble des acteurs de ce territoire. L'importance du tissu économique lotois qui s'occupe du bâtiment à travers les PME, les entreprises de taille intermédiaires et les très nombreux artisans qui sont l'entrepreneuriat talentueux et qui contribuent à la qualité de tout le patrimoine du département ».

GRANGE DU CAUSSE
SOULOMÈS (46)

Jeudi 29
FÉVRIER
2024
à 18H30

Première table ronde : « Entrepreneurs lotois et marchés publics »



Pourquoi c'est important à votre sens aujourd'hui de se mobiliser autour de cette préférence lotoise ?

Synthèse :

Les échanges ont porté sur l'importance pour les entreprises lotoises de mettre en avant leurs compétences et leurs savoir-faire lors des réponses aux appels d'offre. Notre département rural est un territoire attrayant, il est apte à mobiliser ses compétences pour répondre à des appels d'offre publics, tout en cherchant à diminuer l'empreinte carbone de la production. Quand une entreprise géographiquement éloignée gagne un marché, c'est un peu l'échec de notre entrepreneuriat et de la

décarbonation. Les donneurs d'ordre et les entreprises doivent discuter en amont pour faciliter l'approche, trouver des aménagements : réponse en groupement, allotissement... Lot Habitat et les chambres consulaires s'y engagent. Dans ce contexte, Lot Habitat souhaite accorder une attention particulière aux partenaires économiques locaux, pour établir un nouveau rapport de confiance.

EXTRAITS

Jean Hugon Président de la CCI :
« on a besoin sur notre territoire d'arriver à soutenir les entreprises qui créent toutes les richesses ... on parle beaucoup de relocalisation industrielle et d'environnement, tout cela est lié. Le premier des bons sens à avoir c'est de ne pas aller chercher loin ce que nous trouvons à côté de chez soi. Le premier vecteur aujourd'hui de pollution c'est le transport ...donc commençons déjà par aller chercher ce que nous avons juste à côté de chez soi pour limiter le transport »

Eric Grenier Président de la FBTP46 :
« Il faut un peu démystifier cette difficulté des marchés publics, avoir un dialogue peut-être plus ouvert entre les donneurs d'ordre et les artisans et les entreprises »

Stéphane Peigné Directeur du Patrimoine à Lot Habitat :
« les entreprises peuvent mutualiser leurs



compétences au travers de cotraitance pour pouvoir répondre à ces appels d'offres »

Laurent Aymard entreprise Aymard :
« On a encore aussi la chance d'avoir ces belles entreprises BTP compétitives »

Deuxième table ronde : « le nouveau défi : construire et décarboner »

Eclairage instruit d'Isabelle Lecourt, Cheffe de projet transition écologique à la FFB :

« la transition écologique dont nous parlons aujourd'hui est en fait centrée sur la problématique du réchauffement climatique. Le but est donc de limiter le taux de réchauffement climatique et les conséquences qui vont survenir, tout en s'habituant à trouver un mode de vie économe de déplacements et de recours à des matériaux biosourcés... En effet, le rejet de CO2 est dans le viseur. Le secteur du bâtiment est responsable de 25% de rejet de CO2 en France soit 1/4 du réchauffement climatique (153 millions de tonne

rejetés en 2019). Un Français rejette en moyenne 10 à 12 tonnes par an. Le chauffage et le refroidissement sont responsables des 2/3 du CO2 rejetés dans le secteur du bâtiment et 1/3 la fabrication des matériaux. L'enjeu de la décarbonation est donc de réduire ces rejets de CO2. La France s'est engagée pour cela dans une stratégie nationale bas carbone SNBC (réduire de 48% les rejets de CO2 entre 2015 et 2030 et atteindre en 2050 la neutralité carbone). L'ensemble des filières du bâtiment a élaboré sa feuille de route de la décarbonation. »



Les artisans du LOT pas si mal positionnés pour ce nouveau défi, comment le valoriser ?

Synthèse :

Les échanges ont porté sur la valorisation des pratiques territoriales existantes, les entreprises lotoises ont conscience des enjeux de la construction durable. Il faut généraliser les pratiques et faire connaître leurs compétences. Notre territoire est

riche d'entreprises qui valorisent le développement durable, il faut mettre en avant leurs savoir-faire et encourager les donneurs d'ordre à avoir recours aux entreprises qui favorisent les matériaux locaux.

EXTRAITS

François Breil Président de la CMA :

« les artisans aujourd'hui sont sensibles au développement et nous pouvons nous rendre compte que depuis quelques années tout le monde fait des efforts pour répondre à cette décarbonisation... Cette démarche aujourd'hui peut rencontrer une difficulté puisque les

référentiels de l'éducation nationale ne sont pas forcément appropriés à cette démarche ce qui est regrettable mais nous arrivons au CFA avec toute l'équipe à créer des titres professionnels qui nous permettront d'être plus souples et de pouvoir éventuellement créer des formations adaptées aux entreprises »

Eric Lalande Président de la Maison de l'Artisan :

« Mobiliser la ressource à proximité permettra non seulement un bilan d'énergie performant mais aussi un bilan RSE et le bilan social **positif**. »

Julien Seguy Entreprise Gédibois Seguy B&D :

« Je pense qu'on a un savoir-faire ... finalement nous, dans le Lot, on décarbone déjà, sans trop le savoir le valoriser »

Jean-Philippe Battut E.R.C :

« quand on dit le béton de chanvre c'est pas du

tout du béton c'est du chanvre avec de la chaux **donc le chanvre** est un produit 100 % naturel et nous dans le bâtiment nous sommes très vertueux. Les derniers agriculteurs ont cultivé dans le Lot le chanvre jusqu'en 1980, nous sommes un département qui est adapté aux chanvres et nous avons trouvé auprès de certains agriculteurs une écoute et il y a une filière qui s'est montée et maintenant à partir de cette année le chanvre que je vais utiliser ça sera du chanvre du Lot »



Le dialogue « Lot d'abord » avait pour objectif de rapprocher acteurs privés et publics dans un moment charnière tant pour le secteur du logement que pour celui de la construction. Il était animé par une volonté partagée, de prendre davantage en compte les entreprises de proximité ayant les compétences nécessaires. Cette dynamique vise également à mobiliser collectivement les acteurs pour trouver des solutions gagnant-gagnant dans un marché en tension.

« Lot d'abord » est l'occasion de mettre en commun les visions des acteurs concernés. Convaincus que l'approche collective est la meilleure façon d'aborder l'avenir, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Lot, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot et Lot Habitat invitent tous les acteurs de la construction à poursuivre le dialogue lors d'un prochain rendez-vous.

LOT HABITAT

23 Av. Alphonse Juin,

46000 CAHORS

TÉL. : 05 65 53 20 20

Email: contact@lot-habitat.fr

